

Termes de référence pour le recrutement d'un.e consultant.e pour : Engagement des jeunes dans les EAJ : Synthèse des consultations et plan d'action

Contexte :

“L'Espace Ami des Jeunes (EAJ) est un espace social de santé publique relevant de l'ONFP et se référant aux politiques publiques de la santé et plus spécialement celles de la SSR. C'est une structure à but non lucratif contribuant au bien-être des individus, offrant des services préventifs, curatifs, de sensibilisation, d'éducation, d'accompagnement et de médiation, relatifs à la santé reproductive et sexuelle, dont bénéficient les personnes célibataires âgées entre 15 et 29 ans, et ce, sans discrimination aucune.”

L'ONFP-Office National de la Famille et de la Population, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), s'engage à promouvoir la santé et le bien-être des jeunes, en particulier en matière de SSR. Dans cette optique, les deux partenaires ont initié un processus de mise à niveau des EAJ. Ce processus a débuté par la définition et l'adoption d'un référentiel standardisant les services de ces espaces de santé sexuelle et reproductive en raison de l'évolution des besoins des jeunes(Référentiel des EAJ). Par la suite, l'accent a été mis sur le rôle des jeunes, de leurs communautés et de leurs groupes, au sein de l'espace.

C'est dans cette perspective que l'UNFPA Tunisie et l'ONFP ont organisé trois ateliers interrégionaux sur les modalités de participation des adolescent.es et jeunes au sein des EAJ.

Ces ateliers ont constitué une opportunité pour discuter de quel type de participation les jeunes peuvent avoir dans les EAJ. Des recommandations ont été issues de ces trois ateliers.

Afin de capitaliser sur ces informations et d'orienter les futures interventions, l'UNFPA souhaite recruter un(e) consultant(e) chargé(e) de la synthèse des différentes informations collectées et la proposition d'un plan d'action pour ancrer, fédérer et améliorer l'implication des jeunes dans les espaces; et préparer un atelier regroupant les parties prenantes dans une étape ultérieure.

Mission principale:

Analyse approfondie et synthèse des recommandations émanant des consultations auprès des EAJ pour renforcer la participation active des jeunes dans la promotion, l'utilisation, la programmation et la mise à niveau des EAJ en Tunisie.

Tâches du / de la consultant.e :

Le/la consultant.e sera responsable des tâches suivantes:

- Revue documentaire : Examiner et analyser en profondeur tous les rapports d'évaluation et de recommandations concernant les EAJ de l'ONFP.
- Synthèse des informations : Extraire les principales conclusions, les bonnes pratiques, les défis et les recommandations clés de chaque rapport, en accord avec les thématiques abordées lors de l'atelier (prestations médicales, psychologiques, IEC, organisation et management des EAJ, etc.).
- Analyse comparative : Comparer et analyser les recommandations des différents rapports, identifier les points de convergence et de divergence, et dégager les tendances générales.
- Recueillir des informations et perspectives auprès d'experts et de parties prenantes clés sur les modèles de collaboration avec les jeunes.
- Formulation de recommandations consolidées : Développer un ensemble de recommandations consolidées et concrètes pour la mise à niveau des EAJ de l'ONFP, en tenant compte des différents contextes et des priorités de l'UNFPA et de l'ONFP, en s'appuyant sur les résultats de l'atelier, notamment en ce qui concerne l'implication des jeunes, la communication et la visibilité des EAJ.
- Identifier et analyser des modèles de collaboration avec les jeunes existants, en s'inspirant de bonnes pratiques et d'expériences réussies.
- Développer un ou plusieurs modèles de collaboration innovants et adaptés au contexte spécifique de la consultation, en s'appuyant sur les résultats des entretiens
- Rédaction d'un rapport de synthèse, incluant un plan de mise à niveau du rôle des jeunes et de leurs communautés: produire un rapport de synthèse clair et concis présentant les principales conclusions de l'analyse, les recommandations consolidées et une matrice de recommandations classées par thématique.

- une analyse documentaire de modèles similaires; et de proposer un ou plusieurs modèles de collaboration avec les jeunes et de définir les modèles techniques associés.

Livrables:

- Un rapport de synthèse en français, incluant :
 - Une méthodologie claire
 - Une synthèse des conclusions et recommandations des rapports examinés
 - Une analyse comparative des recommandations
 - Des recommandations consolidées pour l'amélioration des EAJ de l'ONFP, pour chaque domaine d'intervention des EAJ en lien avec les conclusions de l'atelier de validation du référentiel des EAJ.
 - Une matrice de recommandations classées par thématique
- Ce rapport est à remettre au plus tard le 29 Décembre 2024

Supervision:

Le/ la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec le comité technique chargé du programme jeunesse de l'ONFP et l'UNFPA.

Qualifications et expérience requises:

- Diplôme universitaire supérieur (Master ou équivalent) en santé publique, sciences sociales, développement international ou dans un domaine connexe à la mission en cours.
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la participation des jeunes, santé des jeunes, de la santé sexuelle et reproductive ou du développement communautaire.
- Expérience avérée en analyse et synthèse de documents, en formulation de recommandations et en animation d'ateliers.
- Excellentes compétences en rédaction et communication en français et en arabe.
- Connaissance du mandat et des programmes de l'UNFPA et de l'ONFP, en particulier en matière de santé des adolescents et des jeunes.
- Excellente maîtrise des techniques de facilitation et de communication interactive.

Modalités de soumission des candidatures:

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par email à blidi@unfpa.org avant le 08 décembre 2024.

La candidature doit inclure :

- Un CV détaillé mettant en évidence les qualifications et l'expérience pertinentes.
- Une proposition technique et financière détaillant la méthodologie proposée pour la synthèse des rapports et la facilitation de l'atelier, ainsi qu'un budget détaillé.

Note:

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels, de tout type de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et la discrimination. Toutes les candidatures sélectionnées seront soumises à une vérification rigoureuse des références et des antécédents.